



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 26-28 février 2024

Distribution: générale	Point 6 de l'ordre du jour
Date: 30 janvier 2024	WFP/EB.1/2024/6-A/7
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays – Philippines (2024-2028)

Durée	1 ^{er} mars 2024–31 décembre 2028
Coût total pour le PAM	131 193 069 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Au cours des deux dernières décennies, les Philippines ont progressé sur la voie de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Ces progrès sont toutefois inégaux et l'on constate d'importantes disparités. Comme dans de nombreux pays, la pandémie causée par la maladie à coronavirus 2019 a entraîné une contraction de l'économie et aggravé l'insécurité alimentaire et la malnutrition, mettant en péril des acquis durement gagnés.

À l'échelle mondiale, les Philippines sont classées au premier rang des pays les plus exposés aux catastrophes et à de multiples aléas de forte intensité, tels que typhons, inondations, séismes, glissements de terrain, éruptions volcaniques, sécheresses et élévation du niveau de la mer. Les Philippines figurent aussi parmi les pays les plus vulnérables face aux changements climatiques, qui, d'après les projections, devraient conduire à une intensification des phénomènes météorologiques extrêmes. Les chocs et facteurs de perturbation multidimensionnels ont mis à mal les moyens d'existence et entravé l'accès aux services sociaux de base, ce qui a aggravé l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Coordonnateurs responsables:

M. J. Aylieff
Directeur régional
Asie et Pacifique
courriel: john.aylieff@wfp.org

M. D. Bhattacharyya
Directeur de pays par intérim
courriel: dipayan.bhattacharya@wfp.org

La création de la Région autonome Bangsamoro en Mindanao musulmane et l'engagement du Gouvernement en faveur de la sécurité alimentaire et du développement humain constituent des avancées positives, qui pourraient, grâce à l'établissement d'une paix durable, contribuer à la réalisation des objectifs liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Le présent plan stratégique de pays s'appuie sur le Plan de développement des Philippines pour 2023-2028, le Plan de développement du Bangsamoro pour 2023-2028 et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour les Philippines pour 2024-2028. Il propose une approche intégrée axée sur les interrelations entre les changements climatiques, les conflits, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Le présent plan stratégique de pays contribuera à la mise en place de capacités efficaces et exhaustives en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, ainsi qu'à l'amélioration de la résilience aux niveaux des individus, des ménages, des communautés et des institutions. Les investissements consacrés au développement du capital humain, centrés sur la promotion d'interventions de protection sociale inclusives à dimension nutritionnelle, telles que le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, permettront de protéger et de favoriser la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes et des communautés vulnérables, la cohésion sociale, la croissance économique et l'égalité femmes-hommes.

Le plan stratégique de pays s'articulera autour de trois effets directs, qui sont étroitement liés:

- D'ici à 2028, les communautés exposées aux chocs et aux facteurs de perturbation aux Philippines sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et leurs autres besoins essentiels, en s'appuyant aux niveaux national et local sur des capacités inclusives et équitables en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.
- D'ici à 2028, les communautés vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aux Philippines sont plus résilientes et peuvent mieux gérer les risques qui menacent les gains en capital humain et les systèmes alimentaires, selon une approche inclusive et équitable.
- Le Gouvernement et les partenaires aux Philippines bénéficient, à la demande, des services du PAM pour amplifier leurs interventions.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour les Philippines (2024-2028) (WFP/EB.1/2024/6-A/7), pour un coût total pour le PAM de 131 193 069 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Archipel composé de plus de 7 000 îles, les Philippines sont un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et affichent un indice de développement humain "moyen"¹. Elles aspirent à accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2025. Pendant près de deux décennies, jusqu'à l'arrivée de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), les Philippines ont été l'un des pays d'Asie du Sud-Est affichant la plus forte croissance économique. En 2022, la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est établie à 7,6 pour cent, soit la plus élevée enregistrée par le pays depuis 1976, et le PIB pourrait atteindre les 1 000 milliards de dollars en 2033. Cette croissance constante et durable a permis aux Philippines de faire considérablement reculer la pauvreté, qui est passée de 23,5 pour cent en 2015 à 16,7 pour cent en 2018, et d'améliorer les conditions de vie. Toutefois, comme dans de nombreux pays, la pandémie a entraîné une contraction de l'économie, fait augmenter le chômage et le taux de pauvreté (qui est remonté à 18,1 pour cent en 2021) et creusé les inégalités. Des mesures doivent être prises pour faire face aux effets persistants de la pandémie, auxquels est venue s'ajouter la crise mondiale des produits alimentaires, des carburants et des engrais et qui sont exacerbés par des chocs climatiques fréquents². Entre janvier et septembre 2023, la croissance du PIB s'est élevée à 5,5 pour cent, ce qui est inférieur à l'objectif du Gouvernement pour l'année entière, à savoir entre 6 et 7 pour cent.
2. Les Philippines ont mené une riposte énergique contre la pandémie, grâce aux mesures d'incitation économique adoptées et au programme d'aide sociale en place, entre autres. La reprise est en bonne voie et les fondamentaux économiques du pays sont solides, en dépit des difficultés liées à l'impact des crises mondiales sur la région³. D'après le rapport du Forum économique mondial sur les inégalités femmes-hommes dans le monde de 2023, les Philippines se classent au 16^e rang sur 146 pays, faisant mieux que certains pays développés. Elles continuent d'œuvrer pour tenir compte des besoins et des droits des personnes ayant des identités sexuelles diverses et pour renforcer encore l'accès à l'éducation et les possibilités d'emploi des femmes dans le secteur formel. Avec l'appui de ses partenaires, le Gouvernement s'efforce de faire en sorte que la violence sexiste ne vienne pas creuser encore les inégalités entre les hommes et les femmes.
3. Les Philippines figurent parmi les pays les plus exposés au risque de catastrophe et, en 2022, elles occupaient la première place du classement de l'Indice mondial de risque⁴. Compte tenu de cette vulnérabilité, le pays est signataire de tous les grands accords multilatéraux sur l'environnement et investit des ressources dans les politiques, programmes et efforts de renforcement des capacités relatifs à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets, à la réduction et à la gestion des risques de catastrophe, à la résilience écosystémique, à la promotion et au développement des économies bleue et verte ainsi qu'aux modes de consommation et de production durables. Du fait de la situation géographique du pays, de sa forte exposition aux aléas et de ses difficultés d'adaptation aux risques de catastrophe, environ 60 pour cent de la superficie terrestre et 74 pour cent de la population se trouvent exposés à des aléas multiples d'intensité de plus en plus élevée.

¹ Les Philippines occupent le 116^e rang sur 191 pays dans le classement de l'indice de développement humain. Programme des Nations Unies pour le développement. 2022. [Page Web sur l'indice de développement humain](#) (en anglais).

² Autorité de la statistique des Philippines. 2020. *Philippine Labor and Employment Indicators – October 2020 Labor Force Survey*.

³ Institut philippin d'études du développement. 2021. *Eradicating Poverty in the Philippines by 2030: An Elusive Goal?*

⁴ Bündnis Entwicklung Hilft et l'université de la Ruhr à Bochum – Institut pour le droit international de la paix et des conflits armés. 2022. [WorldRiskReport 2022](#).

4. La création de la Région autonome Bangsamoro en Mindanao musulmane en 2019 ouvre la voie à une paix durable, à la stabilité et à un développement accru dans le sud du pays⁵.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

5. Les Philippines ont mis en place des mécanismes institutionnels visant à suivre et à coordonner les mesures prises pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et atteindre les objectifs de développement durable (ODD), ainsi qu'à en tenir compte dans les plans nationaux et infranationaux de développement. Le 12 juillet 2022, elles ont présenté leur troisième examen national volontaire lors du Forum politique de haut niveau, organisé sous les auspices du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies, faisant état des progrès qu'elles avaient accomplis vers la réalisation de cinq ODD, à savoir les ODD 4 (Éducation de qualité), 5 (Égalité entre les sexes), 14 (Vie aquatique), 15 (Vie terrestre) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).
6. Le PAM soutient le programme de développement socioéconomique en huit points du Gouvernement philippin, qui place la sécurité alimentaire et la nutrition parmi les priorités, comme prévu dans le Plan de développement des Philippines pour 2023-2028 (PDP), notamment au sous-chapitre 3.1 (Garantir la sécurité alimentaire et une nutrition adéquate), et dans le programme *AmBisyon Natin 2040*. Le PDP sert de schéma directeur à la planification du développement à l'échelon national pour les six prochaines années. Il énonce les politiques, stratégies, programmes et priorités législatives du Gouvernement qui viennent appuyer le programme socioéconomique national ou qui sont en phase avec celui-ci. Le PDP a pour but de favoriser la concrétisation de la vision d'avenir du pays, définie dans *AmBisyon Natin 2040*, en vertu de laquelle tous les Philippines doivent pouvoir mener une vie bien ancrée et confortable, en toute sécurité. Le PDP, qui repose sur une approche prévoyant la mobilisation de l'ensemble du Gouvernement et de la société, a été élaboré en collaboration avec les organismes publics nationaux, les collectivités locales, le secteur privé, des groupes de parties prenantes, la société civile et les partenaires de développement. Dans son rapport de 2022 sur le rythme des progrès accomplis vers la réalisation des ODD, l'Autorité de la statistique des Philippines a indiqué que, sur les 42 cibles pour lesquelles il était possible de mesurer le rythme de progression, 7 étaient en bonne voie d'être atteintes et 18 pourraient l'être moyennant une accélération des progrès (dont la cible 2.2 relative à la malnutrition), tandis que 17 s'affichaient en recul (dont la cible 2.1 relative à la sécurité alimentaire⁶).

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

7. *Accès à l'alimentation.* Avec un niveau de faim "modéré", les Philippines occupent le 69^e rang sur 121 pays au classement de l'indice de la faim dans le monde 2022⁷. Bien que les disponibilités alimentaires s'améliorent, l'accessibilité économique des produits alimentaires est tributaire du niveau de revenus, des prix, des marchés, des installations de stockage et des chaînes d'approvisionnement. En 2021, il était estimé que 33 pour cent des ménages se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire, les niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés étant enregistrés dans les régions les plus pauvres⁸. Près de 70 pour cent de la population n'ont pas les moyens de s'alimenter sainement⁹; c'est un

⁵ Gouvernement philippin. 2018. *Republic Act No. 11054*.

⁶ Autorité de la statistique des Philippines. 2023. *The Philippine Sustainable Development Goals: Pace of Progress results*.

⁷ Concern Worldwide et Welthungerlife. 2022. *Global Hunger Index Scores by 2022 GHI Rank*.

⁸ Ministère philippin des sciences et des technologies, Institut de recherche sur l'alimentation et la nutrition. 2022. *2021 Expanded National Nutrition Survey: Overview and Methodology*.

⁹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et autres. 2023. *Asia and the Pacific – Regional Overview of Food Security and Nutrition 2022. Urban food security and nutrition*.

facteur clé de malnutrition, au même titre que la faible diversité alimentaire, les pratiques alimentaires inadéquates et les risques en matière de sécurité sanitaire des aliments. Les enquêtes menées par le PAM dans le cadre de son système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité par téléphonie mobile, qui visaient à analyser les effets de la crise mondiale des produits alimentaires, des carburants et des engrais sur la sécurité alimentaire des ménages, ont montré que la crise avait des effets négatifs disproportionnés sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des petits exploitants agricoles, des petits pêcheurs et des ménages présentant un faible niveau d'instruction¹⁰.

8. *Élimination de la malnutrition.* Les progrès enregistrés au regard des cibles internationales relatives à la nutrition sont soit insuffisants soit au point mort. Malgré les avancées réalisées dans la lutte contre l'émaciation chez l'enfant et l'anémie chez les femmes et les filles en âge de procréer, le pays reste à la traîne pour ce qui concerne le retard de croissance, le surpoids et l'obésité chez l'adulte, ainsi que les maladies non transmissibles liées à l'alimentation¹¹.
9. *Productivité et revenus des petits exploitants.* Alors que l'agriculture contribue à hauteur de 9,4 pour cent au PIB¹², la transformation structurelle et technologique du secteur est restée limitée. La fréquence des aléas naturels, les mauvaises pratiques de gestion des sols et de l'eau, l'accès limité à la technologie et les problèmes sous-jacents de propriété foncière exacerbent les vulnérabilités des petits exploitants, plus particulièrement des femmes, des communautés autochtones et des communautés vivant dans des endroits reculés ou ne bénéficiant pas d'un niveau adéquat de services.
10. *Systèmes alimentaires durables.* Les systèmes alimentaires se caractérisent par une grande volatilité des prix et un niveau élevé de pertes après récolte. Le Gouvernement est conscient des difficultés, notamment celles qui compromettent la capacité des acteurs, en particulier des producteurs primaires, à obtenir des revenus décents. Les aléas naturels, aggravés par les effets de la COVID-19 et la crise alimentaire et énergétique mondiale, ont mis plus encore en lumière la fragilité des systèmes alimentaires.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

11. *Renforcement des capacités.* La robustesse de la relance économique après la pandémie, la gestion responsable du budget et la soutenabilité de la dette ont contribué à la stabilité économique du pays, ce qui en fait une destination attractive pour les investissements directs étrangers. Toutefois, d'importantes lacunes subsistent dans les capacités des administrations locales.
12. *Cohérence des politiques.* Les Philippines ont pris des mesures décisives pour intégrer les cibles associées aux ODD à leurs plans nationaux. Néanmoins, il faut poursuivre les efforts concernant la cohérence des politiques et le programme de transition numérique, et continuer d'allouer des crédits budgétaires suffisants à l'instauration d'un développement inclusif et équitable afin d'appuyer la réalisation des cibles associées aux ODD aux échelons infranationaux.
13. *Renforcement des partenariats mondiaux.* Le pays est bien placé pour resserrer ses liens de coopération avec les donateurs non traditionnels et les parties prenantes, ainsi que pour promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, notamment par le biais de la Coalition mondiale pour les repas scolaires.

¹⁰ Fonds commun pour les objectifs de développement durable. 2023. *Understanding the Impacts of the Global Crisis on Filipino Households: Mobile Vulnerability Analysis & Mapping Summary Report*.

¹¹ Association des nations de l'Asie du Sud-Est, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et PAM. 2022. *ASEAN Food and Nutrition Security Report 2021: Volume 1*.

¹² L'agriculture, la foresterie et la pêche représentaient 9,4 pour cent du produit intérieur brut au quatrième trimestre de 2022. Autorité de la statistique des Philippines. 2023. Données sur le revenu national brut et le produit intérieur brut.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

14. D'après les estimations, 20 millions de personnes vivent encore sous le seuil de pauvreté national et certains groupes de population risquent de se trouver exclus du système d'aide sociale et de la vie économique¹³. D'après les données préliminaires relatives à 2021 communiquées par l'Autorité de la statistique des Philippines, les pêcheurs et les agriculteurs constituent les catégories les plus pauvres de la population¹⁴.
15. Si les indicateurs nutritionnels montrent une amélioration de la situation des enfants de moins de 5 ans, les progrès stagnent et le pays se heurte à certains défis en lien avec la malnutrition. La prévalence du retard de croissance a reculé, passant de 30 pour cent en 2019 à 26,7 pour cent en 2021. Le niveau de la malnutrition aiguë chez les enfants (5,5 pour cent) est moyennement préoccupant, tandis que 14 pour cent des enfants d'âge scolaire sont en surpoids. On relève des inégalités entre les régions, la prévalence du retard de croissance atteignant 45 pour cent dans la Région autonome Bangsamoro en Mindanao musulmane¹⁵. La prévalence de l'anémie (11 pour cent en 2019) est considérée comme présentant un faible risque pour la santé publique, mais aucune amélioration n'a été notée au cours des dix dernières années. Le surpoids et l'obésité ont augmenté, en particulier chez les enfants âgés de 6 à 19 ans et chez les adultes¹⁶.
16. Le secteur de l'agriculture continue de se heurter à des problèmes structurels, aggravés par la survenue de catastrophes fréquentes, le manque de capacités d'adaptation et l'augmentation régulière des prix des carburants et des engrais. Les pratiques agricoles non durables, la dégradation rapide des couches arables, les maigres capacités de gestion après récolte, l'accès limité aux financements, l'insuffisance des systèmes logistiques et des infrastructures ainsi que les difficultés liées à la mise en œuvre de mécanismes de transfert des risques font de l'agriculture un secteur particulièrement vulnérable¹⁷. La sécurité alimentaire reste précaire, d'autant plus que, selon les estimations, la productivité agricole devrait accuser une baisse située entre 9 et 21 pour cent à l'horizon 2050 sous l'effet des changements climatiques¹⁸.
17. La variabilité et les aléas climatiques continueront d'avoir des effets majeurs sur les chaînes logistiques de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche dans les zones urbaines et rurales¹⁹. En raison des changements climatiques, le nombre de personnes menacées par la faim devrait augmenter de 8 pour cent à l'horizon 2030 et de 12,8 pour cent à l'horizon 2050²⁰.
18. Le Gouvernement a promulgué plusieurs lois importantes pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et combattre la violence sexiste, telles que la loi relative à la lutte contre violence à l'égard des femmes et de leurs enfants (loi de la République n° 9262), la loi contre le viol telle que modifiée (loi de la République n° 8353), la Grande charte nationale des femmes (loi de la République n° 9710) et, plus récemment, la loi relative à la sécurité dans les espaces publics (loi de la République n° 11313). Le Gouvernement en place continue de prendre des mesures pour combler les écarts entre les sexes, conformément à ce que prévoit le PDP.

¹³ Organismes des Nations Unies aux Philippines. 2023. *Common Country Analysis for the 2024–2028 Sustainable Development Cooperation Framework*.

¹⁴ Autorité de la statistique des Philippines. 2022. *Official Poverty Statistics of the Philippines: Preliminary 2021 Full Year*.

¹⁵ Nkosinathi V.N. Mbuya et autres. 2021. *Undernutrition in the Philippines: Scale, Scope, and Opportunities for Nutrition Policy and Programming*.

¹⁶ Ministère philippin des sciences et des technologies, Institut de recherche sur l'alimentation et la nutrition. 2022. *2021 Expanded National Nutrition Survey: Overview and Methodology*.

¹⁷ Indice de la sécurité alimentaire dans le monde. 2022. *Page Web sur les Philippines* (en anglais).

¹⁸ Banque asiatique de développement et Groupe de la Banque mondiale. 2021. *Climate Risk Country Profile: Philippines*.

¹⁹ PAM. 2021. *Philippine Climate Change and Food Security Analysis*.

²⁰ Groupe de la Banque mondiale. 2022. *Philippines: Country Climate and Development Report*.

19. Environ 1,4 million de ménages comptent une personne handicapée²¹. Face à cette situation, le Gouvernement s'attache à améliorer l'accès de ces personnes aux soins de santé et aux services de nutrition; à cet effet, il a par exemple adopté la Grande charte nationale des personnes handicapées (loi de la République n° 7277).
20. Comme suite à la pandémie de COVID-19, la note du pays selon l'indice du capital humain a baissé, passant de 0,55 en 2018 à 0,50 en 2022²². Les pertes associées sont probablement plus sévères pour les enfants issus de milieux ruraux ou urbains pauvres, les peuples autochtones et les personnes handicapées. Le programme national d'alimentation scolaire ne fait pas encore office de filet de protection sociale universel, puisqu'il ne profite qu'à 12 pour cent des enfants admis à en bénéficier et parmi eux qu'aux enfants souffrant d'émaciation simple ou sévère.
21. Le système de protection sociale, notamment le programme à grande échelle de transferts monétaires assortis de conditions – le programme *Pantawid Pamilyang Pilipino* –, se heurte à plusieurs difficultés systémiques, notamment pour ce qui concerne le ciblage, l'application d'approches à dimension nutritionnelle et l'aide à apporter aux ménages bénéficiaires afin qu'ils adoptent des moyens d'existence plus durables. Un programme modifié de transferts monétaires assortis de conditions cible les ménages vulnérables qui ne bénéficient pas du programme *Pantawid Pamilyang Pilipino*. Les deux programmes offrent un cadre essentiel pour combattre les causes profondes des inégalités femmes-hommes, du handicap et de l'exclusion sociale, au moyen d'un éventail d'interventions complémentaires axées sur le renforcement de la résilience.
22. La vulnérabilité face aux chocs multidimensionnels et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle justifie l'intégration de perspectives tant à court terme qu'à long terme dans la planification, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes. D'après le PDP, garantir la paix et la sécurité est l'un des fondements de l'instauration d'un développement durable, et l'ensemble des interventions et des programmes menés dans le domaine du développement doivent tenir compte des aspects liés à la consolidation de la paix et des risques de conflit²³. En outre, la communauté internationale doit redoubler d'efforts et accroître son appui pour permettre aux Philippines de faire face efficacement aux défis liés aux changements climatiques, notamment à leurs conséquences pour les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables.
23. Le Gouvernement a mis en place un système décentralisé de gestion financière en 2019, en application de l'arrêt rendu en faveur de Mandanas et Garcia. Cela a ouvert la voie à une décentralisation renforcée et à l'amélioration de l'offre de services sociaux aux Philippines.

²¹ Autorité de la statistique des Philippines. 2013. Personnes handicapées aux Philippines - résultats du recensement de 2010.

²² Banque mondiale. 2021. *The Human Capital Index 2020 Update: Human Capital in the Time of COVID-19*.

²³ Gouvernement philippin. 2023. *Philippine Development Plan 2023-2028*.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

24. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce nouveau plan stratégique de pays (PSP), le PAM, agissant en concertation avec le Gouvernement et à la demande des autorités compétentes, tiendra compte des recommandations formulées à l'issue d'une évaluation décentralisée des activités de renforcement des capacités²⁴ et de l'évaluation du PSP pour 2018-2023²⁵, tout en s'alignant sur les priorités définies dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2024-2028 (ci-après, le "Plan-cadre de coopération") et dans le PDP. Il rationalisera et consolidera son positionnement stratégique en veillant à une intégration renforcée des programmes à l'appui d'un développement inclusif, équitable et durable, en mettant l'accent sur le rééquilibrage des moyens entre les différents niveaux de l'administration publique, de sorte à combler les lacunes en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques.
25. Dans le cadre du PSP pour 2018-2023, le PAM a œuvré pour que les institutions publiques aient les moyens d'exécuter le programme national Faim zéro, et a, à ce titre, consenti des investissements ciblés en faveur de la formulation des politiques nationales et de l'amélioration de l'efficacité institutionnelle²⁶. De plus en plus, le PAM est reconnu comme un partenaire de choix pour ce qui concerne la collaboration stratégique, l'appui aux politiques et le renforcement des capacités dans les domaines de la nutrition, du développement du capital humain, de l'intervention et du relèvement en cas de crise, et du renforcement des systèmes alimentaires. Le PAM mettra à profit ce réseau de relations et travaillera avec les principales parties prenantes en vue de la réalisation des effets directs du PSP.
26. Le PAM s'est également activement employé à renforcer la résilience des ménages, des communautés et des institutions, à la faveur de ses programmes d'assistance alimentaire et d'appui aux marchés au profit des petits exploitants dans la Région autonome Bangsamoro en Mindanao musulmane ainsi que de l'assistance technique fournie aux institutions publiques nationales et infranationales pour les aider à assurer une protection sociale inclusive, réactive en cas de choc et revêtant une dimension nutritionnelle, par l'intermédiaire notamment du programme national d'alimentation scolaire, et à adopter des mesures d'anticipation. Les piliers de ces importants programmes seront étendus et consolidés.
27. Le PAM, agissant en concertation avec le Gouvernement et à la demande des autorités compétentes, coordonnera l'appui qu'il apporte dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence, des systèmes alimentaires et de la protection sociale, selon les besoins. Dans le prolongement de ces cinq années de travail, le PAM et les autres parties prenantes continueront de mener une action concertée pour faciliter l'adoption par les pouvoirs publics d'un mécanisme institutionnel inspiré du "modèle de convergence", où un éventail d'entités publiques infranationales coordonnent leurs actions communautaires en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

²⁴ PAM. 2022. *Thematic Evaluation of WFP Philippines Country Capacity Strengthening Activities July 2018–June 2022*.

²⁵ PAM. 2022. *Evaluation of Philippines Country Strategic Plan 2018–2013: Terms of reference*.

²⁶ PAM. 2022. *Thematic Evaluation of WFP Philippines Country Capacity Strengthening Activities July 2018–June 2022*.

28. Compte tenu de la stagnation des chiffres de la malnutrition au sein de la population et du statut de pays prioritaire des Philippines au titre du Plan d'action mondial des Nations Unies contre l'émaciation des enfants, le PAM, agissant en concertation avec le Gouvernement et à la demande des autorités compétentes, appuiera la mise en œuvre des politiques et programmes d'action à dimension nutritionnelle pertinents couvrant toutes les étapes du cycle de vie ainsi que leur incorporation dans les systèmes de protection sociale, les systèmes alimentaires et les systèmes d'éducation, en mettant l'accent sur la prévention de la malnutrition. Il renforcera encore les capacités des administrations nationales et infranationales, du secteur privé et des communautés afin de créer des conditions propices à l'extension à plus grande échelle des interventions nutritionnelles fondées sur des données factuelles, par des actions de plaidoyer et la production de données factuelles. Pour préserver la nutrition en temps de crise, la priorité sera donnée à l'intégration de la nutrition dans la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, ainsi qu'au développement à plus grande échelle de l'enrichissement du riz au niveau national et à l'adoption d'approches adaptées pour faire évoluer la société et les comportements, qui soient axées sur la promotion d'une alimentation saine, en particulier chez les enfants et les femmes. Le PAM suit une approche fondée sur les droits humains, notamment dans le cadre du travail qu'il mène en matière de renforcement des capacités du pays à l'appui des interventions des pouvoirs publics.
29. Conformément aux recommandations issues des évaluations, le PAM cherchera à élargir et à étendre à plus grande échelle les interventions dans d'autres zones géographiques, au-delà de la Région autonome Bangsamoro en Mindanao musulmane, et dans des zones où l'insécurité alimentaire et la malnutrition se conjuguent à des taux élevés de pauvreté et de vulnérabilité face aux risques climatiques et liés aux conflits.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

30. Le PSP se rattache aux priorités de développement définies dans le PDP et dans le programme *AmBisyon Natin 2040*, qui prévoient la mise en place d'une économie solide, l'édification d'une société inclusive et résiliente, la réduction de la pauvreté et une croissance inclusive. Le Gouvernement s'est engagé à tirer les enseignements des pertes récentes et à reconstruire, tout en investissant dans la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire et la nutrition, la protection sociale et la prise en compte de la résilience aux chocs dans toutes les institutions et communautés. Le PSP contribue également aux objectifs prioritaires énoncés dans le plan de développement du Bangsamoro et dans le plan du Bangsamoro pour la sécurité alimentaire et la nutrition pour 2023-2028.
31. Le Plan-cadre de coopération pour 2024-2028 a présidé à l'élaboration du PSP, qui a débuté en 2022, ce qui a permis de bien tenir compte des priorités partagées; l'analyse commune de pays des Nations Unies a servi de référence à cet égard.
32. Le PSP concorde avec le Plan-cadre de coopération pour 2024-2028, dont il découle, et contribuera à la réalisation des trois effets escomptés qui y sont énoncés, par le biais d'interventions conjointes et complémentaires.
- Effet 1 du Plan-cadre de coopération: D'ici à 2028, toutes les personnes, en particulier celles risquant d'être laissées de côté, sont plus résilientes face aux risques économiques ou climatiques, aux risques de catastrophe et aux risques de santé publique grâce à un accès et à un recours accrus à des services sociaux de qualité, à la protection sociale et à un habitat sain, sur un pied d'égalité et compte tenu de la situation des femmes et des hommes, ainsi que grâce à une gouvernance améliorée et à la paix.

- Effet 2 du Plan-cadre de coopération: D'ici à 2028, tout le monde recueille les fruits d'une économie plus intégrée, plus innovante, plus inclusive et plus durable, créatrice d'emplois décents et de possibilités de subsistance.
- Effet 3 du Plan-cadre de coopération: D'ici à 2028, tout le monde recueille les fruits d'une transition juste vers un développement à faible émission de carbone et résilient face aux changements climatiques, d'une gestion durable de l'environnement, des ressources naturelles et de la biodiversité et d'une résilience accrue face aux catastrophes et aux autres aléas naturels.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

33. Des consultations ont été menées auprès de l'administration nationale, des collectivités locales, des partenaires de développement, des institutions financières internationales, des donateurs et d'autres entités des Nations Unies au cours de la phase de conception du PSP afin de diagnostiquer les lacunes, de valider les constatations de l'évaluation et de corroborer la théorie du changement qui sous-tend le PSP. Au niveau communautaire, des consultations ont été organisées avec des femmes, des personnes handicapées, des représentants des groupes autochtones, des groupements d'agriculteurs, des anciens combattants et des jeunes, et, en complément, des discussions ont été tenues avec des instituts de recherche, le secteur privé, des représentants de la société civile et des organisations non gouvernementales nationales et internationales. Au cours de ces consultations, l'orientation stratégique proposée et l'ébauche du PSP ont été validées et ont recueilli un large soutien auprès des parties prenantes. Le PSP étant fondé sur les priorités en matière de développement qui sont énoncées dans le PDP et dans le programme *AmBisyon Natin 2040* – à savoir l'instauration d'une économie solide et d'une société inclusive et résiliente, la réduction de la pauvreté et une croissance inclusive –, le PAM fera preuve de vigilance dans le cadre de ses échanges avec les parties prenantes, notamment avec les organisations de la société civile, pour s'assurer que ces objectifs sont bien atteints.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

34. Le PSP propose un programme d'action destiné à la fois à sauver des vies et à changer la vie, en s'attaquant et en répondant aux grands défis qui se posent dans le pays. Il est sous-tendu par diverses initiatives de renforcement des systèmes, allant des interventions en cas de crise à la protection sociale, en passant par les systèmes alimentaires. Le PSP s'articule autour de trois effets directs, qui contribuent à deux axes synergiques (ou domaines d'action privilégiés): l'intervention face à une crise au titre de l'effet direct 1 du PSP et le renforcement de la résilience au titre des effets directs 2 et 3 du PSP. Formulés à partir de l'évaluation du PSP pour 2018-2023, des priorités inscrites dans le PDP et le Plan-cadre de coopération, de l'analyse contextuelle et des consultations menées auprès des parties prenantes, les effets directs du PSP reposent sur la théorie du changement ci-après.

- Si le PAM et ses partenaires:
 - investissent dans le renforcement des capacités nécessaires aux niveaux national et local pour anticiper les chocs, s'y préparer et y résister, ainsi que pour répondre aux besoins essentiels en matière de sécurité alimentaire et de nutrition des personnes et des communautés les plus vulnérables aux chocs et aux facteurs de perturbation, en apportant une aide d'urgence et en renforçant les activités menées aux niveaux national et local pour la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise;

- contribuent à un système de protection sociale plus efficient, plus efficace, plus réactif face aux chocs et revêtant davantage une dimension nutritionnelle, qui soit à même de favoriser le développement du capital humain et la croissance économique;
 - participent au renforcement de la résilience des individus, des ménages, des communautés et des institutions face aux changements climatiques, à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et aux conflits, en consolidant les systèmes alimentaires à travers la promotion de modes appropriés de production alimentaire, de la gestion après récolte, de l'établissement de liens durables avec les marchés, d'un accès à l'information sur le climat et du renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des risques climatiques;
- *alors* l'insécurité alimentaire et la malnutrition aux Philippines reculeront pendant la durée de mise en œuvre du PSP, et le renforcement des capacités des pouvoirs publics sera conduit de telle façon qu'il se traduira par une amélioration de l'autosuffisance, une réduction des besoins en matière d'assistance humanitaire et une accélération des progrès vers la réalisation des ODD 2 et 17, ainsi que des ODD 1, 4, 5 et 8.
35. Les effets directs 1 et 2 du PSP contribueront au renforcement de la résilience, de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise aux niveaux communautaire et institutionnel. Le PAM veillera à l'application systématique du cadre pour le renforcement des capacités du pays et de la politique connexe actualisée de 2022 à tous les effets directs du PSP²⁷. La protection, l'égalité femmes-hommes, l'autonomisation des femmes, l'inclusion des personnes handicapées, la coopération communautaire en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées, la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, la durabilité environnementale et sociale et la prise en compte des risques de conflit sont intégrées de manière transversale dans l'ensemble du PSP, les actions inclusives et équitables prévues étant fondées sur le principe "Ne laisser personne de côté". Le PAM fera davantage appel à des solutions innovantes, technologiques et numériques, guidé par une feuille de route des besoins en matière de développement numérique.
36. Au titre de l'effet direct 3 du PSP, le PAM renforcera ses partenariats en fournissant au Gouvernement et aux partenaires des services à la demande dans les domaines suivants: analyse de la sécurité alimentaire, chaînes d'approvisionnement, services de télécommunications et services numériques.
37. Le PAM mettra à profit son savoir-faire au niveau mondial et fera appel à celui d'acteurs nationaux, avec lesquels il travaillera main dans la main, pour intégrer des composantes nutritionnelles aux programmes publics de protection sociale, notamment grâce à des actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, ainsi qu'à la mise en place de transferts qui permettent d'acheter des aliments assurant des apports nutritionnels suffisants et de maximiser les résultats en matière de nutrition.
38. Le PAM améliorera ses pratiques de gestion des connaissances et cherchera systématiquement à produire et à utiliser des données factuelles pour étayer la formulation des lois, des programmes et des décisions stratégiques au niveau national.

²⁷ PAM. 2022. *Politique actualisée de renforcement des capacités des pays*.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

39. Le Bureau du PAM aux Philippines mettra en œuvre les activités ci-après pour parvenir à concrétiser les trois effets directs du PSP, en concertation et en collaboration étroite avec le Gouvernement et à la demande des autorités compétentes.

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les communautés exposées aux chocs et aux facteurs de perturbation aux Philippines sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et leurs autres besoins essentiels, en s'appuyant aux niveaux national et local sur des capacités inclusives et équitables en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise

40. Cet effet direct du PSP soutient l'investissement en faveur du renforcement des capacités nationales et infranationales requises pour la préparation, l'anticipation et l'intervention face à des catastrophes. Dans le même temps, le PAM conservera les capacités requises pour compléter au besoin les interventions d'urgence dirigées par le Gouvernement.

Effet direct stratégique du PAM

41. L'effet direct 1 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

42. L'effet direct 1 du PSP relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise".

Harmonisation avec les priorités nationales

43. L'effet direct 1 du PSP est en phase avec les priorités politiques et institutionnelles nationales mises en avant dans le plan de développement des Philippines. Il s'appuie également sur la loi nationale de 2010 relative à la réduction des risques de catastrophe²⁸ et le plan national de réduction et de gestion des risques de catastrophe pour 2020-2030, et il contribuera à la mise en œuvre des plans d'action relatifs aux changements climatiques et des plans de gestion et de réduction des risques de catastrophe de niveaux national et infranational.
44. L'effet direct 1 du PSP s'inscrit dans la droite ligne de l'effet 3 du Plan-cadre de coopération ("D'ici à 2028, tout le monde recueille les fruits d'une transition juste vers un développement à faible émission de carbone et résilient face aux changements climatiques, d'une gestion durable de l'environnement, des ressources naturelles et de la biodiversité et d'une résilience accrue face aux catastrophes et aux autres aléas naturels").

Produits escomptés

45. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 1 du PSP:
- Produit 1.1: Les communautés touchées par des chocs climatiques ou autres bénéficient d'une assistance alimentaire d'urgence à dimension nutritionnelle, de la remise en état d'actifs et d'autres services, notamment des services en lien avec les chaînes d'approvisionnement et les télécommunications d'urgence, répondant à leurs besoins essentiels.
 - Produit 2.1: Les communautés touchées par des chocs climatiques ou autres recueillent les fruits du renforcement des capacités des pouvoirs publics et des partenaires aux niveaux national et local en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, notamment pour ce qui est de la protection sociale réactive face aux chocs et de la prise en charge de la malnutrition aiguë.

²⁸ Gouvernement philippin. 2010. [Loi n° 10121 de la République des Philippines](#) (en anglais).

46. Pour concrétiser ces deux produits, l'efficacité des partenariats du PAM et des solutions qu'il propose en cas de crise sera mise à profit pour développer à plus grande échelle les capacités de préparation et d'intervention, y compris dans certaines zones exposées aux chocs. Pour réaliser le produit 1.1, le PAM conduira des interventions directes visant à renforcer au besoin les interventions nationales en cas de crise. Le produit 2.1, qui vient en complément, repose sur l'idée que le PAM est le partenaire de choix du Gouvernement pour ce qui concerne l'offre d'une assistance technique en vue du renforcement des capacités nationales de préparation, d'anticipation et d'intervention face aux situations d'urgence.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire d'urgence à dimension nutritionnelle et remettre en état les actifs, de façon directe ou par le biais des programmes publics de protection sociale et de l'action des partenaires, et assurer des services appropriés en lien avec les chaînes d'approvisionnement et les télécommunications d'urgence au profit des communautés touchées par une crise

47. Afin de compléter les efforts nationaux, le PAM fournira une aide d'urgence sous forme de transferts de ressources non assortis de conditions, répondant aux besoins alimentaires et nutritionnels et aux autres besoins essentiels avant, pendant et après une crise, en fonction des risques liés aux conflits et des évaluations du fonctionnement des marchés, pilotées par le groupe de travail sur l'assistance monétaire. Pour réduire les effets d'urgences climatiques fréquentes et sévères touchant de manière disproportionnée les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes autochtones et les autres groupes marginalisés, le PAM prendra des mesures d'anticipation fondées sur des évaluations et faisant appel à des modalités de transfert adaptées. La priorité sera donnée à la promotion et à la protection de pratiques alimentaires adaptées chez le nourrisson et l'enfant en bas âge.
48. Les communautés ciblées bénéficieront en outre d'une assistance visant à appuyer la remise en état des actifs communautaires et à répondre aux besoins immédiats de manière équitable et inclusive, tandis que les obstacles préexistants auxquels se heurtent certains groupes de population sur le plan de l'accès seront pris en compte.
49. Les services logistiques appuieront les efforts nationaux, grâce à l'acheminement des produits alimentaires et des articles non alimentaires sur le "dernier kilomètre". Le PAM assurera des services de télécommunications d'urgence en vue d'assurer l'évaluation rapide des besoins critiques et d'y répondre dans les meilleurs délais.

Activité 2: Renforcer et étoffer les capacités de préparation aux situations d'urgence du Gouvernement et des partenaires, ainsi que les chaînes d'approvisionnement et les télécommunications d'urgence appropriées

50. Le PAM soutiendra les modules d'intervention pilotés par les pouvoirs publics aux niveaux national et infranational afin de garantir la robustesse de la préparation aux situations d'urgence, des mesures d'anticipation et des interventions en cas de crise, notamment en fournissant des services numériques – sous-tendus par des évaluations de l'impact sur la vie privée – en vue d'améliorer l'efficacité de la gestion des bénéficiaires et des transferts, en particulier pour les groupes de population à haut risque. Il renforcera par ailleurs les consultations communautaires dans le but de garantir la prise en compte de la problématique femmes-hommes et l'inclusivité des programmes, notamment à l'égard des femmes, des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées, des peuples autochtones et des autres groupes marginalisés.
51. L'assistance technique fournie par le PAM permettra d'appuyer la préparation des centres de ressources sur les catastrophes gérés par les pouvoirs publics, en améliorant le prépositionnement, l'entreposage, le magasinage et le transport des articles de secours.

52. Le PAM poursuivra le partenariat prévoyant la mise à disposition de véhicules d'opérations mobiles pour les situations d'urgence dans les zones exposées aux catastrophes, l'objectif étant de garantir l'état de préparation nécessaire au partage des informations dans les moments critiques et au renforcement de l'efficacité des organismes publics intervenant en cas de situation d'urgence. Le PAM mettra à profit son expérience du déploiement de véhicules aériens téléguidés (drones) pour compléter les capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.

Partenariats

53. Ces activités seront menées dans le cadre de l'architecture nationale de préparation et d'intervention en cas de catastrophe, tandis que le PAM appuiera un ensemble coordonné et complet de capacités d'intervention face aux crises aux niveaux national et local.

Hypothèses

54. La réalisation de cet effet direct repose sur les hypothèses suivantes:
- Les catastrophes sont si nombreuses et d'une ampleur telle que les institutions n'ont pas les moyens d'y faire face.
 - Le Gouvernement confirme son engagement en faveur du processus de paix et de stabilité et renforce les capacités locales et nationales en matière de préparation et d'intervention en cas de crise.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

55. La stratégie du PAM pour le renforcement des capacités prévoit le renforcement des capacités et de la gouvernance des pouvoirs publics à l'horizon 2028, le PAM assurant un appui technique approprié.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les communautés vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aux Philippines sont plus résilientes et peuvent mieux gérer les risques qui menacent les gains en capital humain et les systèmes alimentaires, selon une approche inclusive et équitable

56. Au titre de l'effet direct 2 du PSP, le PAM inscrira son action dans un horizon à long terme pour améliorer la résilience aux niveaux individuel, familial, communautaire et institutionnel, en favorisant l'accès aux services de santé, d'éducation et de nutrition, aux dispositifs de protection sociale et à des systèmes alimentaires affermis propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Le PAM apporte un soutien aux principaux plans nationaux et régionaux ayant trait aux systèmes de protection sociale et continuera de renforcer la capacité des partenaires gouvernementaux de mettre en œuvre des programmes de protection sociale à dimension nutritionnelle et réactifs face aux chocs.

Effet direct stratégique du PAM

57. L'effet direct 2 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

Domaine d'action privilégié

58. L'effet direct 2 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience", qui sera assuré grâce au développement du capital humain, à des investissements dans la protection sociale et au renforcement des systèmes alimentaires, le but étant d'accroître la résilience et la cohésion sociale des communautés vulnérables.

Harmonisation avec les priorités nationales

59. L'effet direct 2 du PSP se rattache au plan de développement des Philippines et à leur plan d'action pour la nutrition 2023-2028, et il est conforme à la feuille de route du Gouvernement en faveur de la promotion du développement social et humain, de la réduction des vulnérabilités et de la protection du pouvoir d'achat. Le soutien sera notamment axé sur les programmes d'alimentation scolaire et d'autres programmes de protection sociale à dimension nutritionnelle, l'intégration des initiatives d'enrichissement du riz aux programmes publics, des actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, la mise en place et le maintien dans la durée de petites infrastructures communautaires et d'un accès aux marchés pour les petits exploitants agricoles, ainsi que l'offre de services climatiques sur le "dernier kilomètre".
60. L'effet direct 2 du PSP s'accorde avant tout avec l'effet 1 du Plan-cadre de coopération (D'ici à 2028, toutes les personnes, en particulier celles risquant d'être laissées de côté, sont plus résilientes face aux risques économiques ou climatiques, aux risques de catastrophe et aux risques de santé publique, grâce à un accès et à un recours accrus à des services sociaux de qualité, à la protection sociale et à un habitat sain, sur un pied d'égalité et compte tenu de la situation des femmes et des hommes, ainsi que grâce à une gouvernance améliorée et à la paix). Il contribue en outre à la réalisation de ses effets 2 (D'ici à 2028, tout le monde recueille les fruits d'une économie plus intégrée, plus innovante, plus inclusive et plus durable, créatrice d'emplois décents et de possibilités de subsistance) et 3 (D'ici à 2028, tout le monde recueille les fruits d'une transition juste vers un développement à faible émission de carbone et résilient face aux changements climatiques, d'une gestion durable de l'environnement, des ressources naturelles et de la biodiversité et d'une résilience accrue face aux catastrophes et aux autres aléas naturels).

Produits escomptés

61. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 2 du PSP:
- Produit 3.1: Les groupes vulnérables face aux chocs et aux facteurs de perturbation, dont les petits exploitants agricoles et les jeunes, recueillent les fruits d'activités adaptées au climat, inclusives, tenant compte des risques de conflit et de la problématique femmes-hommes et intégrées, qui favorisent la résilience des infrastructures, la création de moyens d'existence et la cohésion sociale.
 - Produit 3.2: Les petits exploitants agricoles vulnérables face à l'insécurité alimentaire, aux chocs et aux facteurs de perturbation bénéficient de l'amélioration des pratiques et des infrastructures en matière de gestion après récolte et des liens établis avec des filières alimentaires rentables.
 - Produit 3.3: Les communautés vulnérables face aux chocs climatiques tirent profit de l'amélioration des services et des activités proposés dans le domaine du climat, qui leur permettent de renforcer leurs capacités en matière de gestion et de réduction des risques d'origine climatique menaçant la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que d'adaptation aux changements climatiques.
 - Produit 4.1: Les communautés vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition bénéficient d'un système de protection sociale inclusif et adaptatif, tenant compte de la nutrition, des risques de conflit et de la problématique femmes-hommes, comprenant notamment des programmes nutritionnels et des programmes en milieu scolaire participant à la consolidation de la paix et du développement.

62. Pour réaliser le produit 3.1, le PAM, en collaboration avec les petits exploitants agricoles – notamment les femmes et les jeunes agriculteurs – établira des programmes intégrés multisectoriels visant à renforcer la résilience des individus, des ménages, des communautés et des institutions face aux chocs et aux facteurs de perturbation. En vue de l'amélioration des capacités de production, ces interventions stratifiées et échelonnées se porteront vers l'agriculture intelligente face au climat et d'autres solutions fondées sur la nature, qui favorisent aussi la cohésion sociale. Le PAM mettra à l'essai des modèles pilotes reproductibles à plus grande échelle, de sorte à développer les capacités publiques et l'appropriation des programmes par le Gouvernement et à faciliter à terme le transfert des activités. La participation communautaire et la production de données factuelles seront des composantes clés des projets pilotes.
63. Au titre du produit 3.2, le PAM aidera les petits exploitants agricoles ciblés dans le cadre du produit 3.1 et leurs coopératives à accéder et à recourir aux services et aux infrastructures permettant de renforcer les capacités après récolte et les liens avec les marchés, notamment en étendant à plus grande échelle le programme public d'alimentation scolaire utilisation la production locale et d'autres programmes publics de protection sociale à dimension nutritionnelle.
64. Au titre du produit 3.3, le PAM aidera les communautés vulnérables, dont les groupes ciblés dans le cadre des produits 3.1 et 3.2, en menant des activités axées sur l'amélioration de l'accès des communautés ciblées aux données sur les risques, aux services climatiques sur le "dernier kilomètre" et au financement des risques liés au climat et aux catastrophes. Les bénéficiaires profiteront également du renforcement des plans d'adaptation aux changements climatiques aux niveaux local et national.
65. Au titre du produit 4.1, le PAM assoira son rôle stratégique dans le domaine de la protection sociale en affinant et en mettant en œuvre des programmes permettant de conforter la prise en compte des risques de conflit, de la problématique femmes-hommes et de la nutrition ainsi que l'inclusion socioéconomique aux niveaux national et infranational. Le renforcement du programme national d'alimentation scolaire, qui sera centré sur la production locale, et la promotion d'autres programmes de protection sociale à dimension nutritionnelle constitueront un axe de travail majeur. Le PAM appuiera les processus législatifs pertinents, notamment ceux portant sur la décentralisation des achats pour le programme d'alimentation scolaire utilisation la production locale, l'introduction progressive d'une alimentation scolaire pour tous et le recours à un système de mesures d'anticipation, déclenchées par les déclarations de catastrophe imminente. Le PAM fera également office de catalyseur entre le Gouvernement et les institutions financières internationales, en plaidant pour le financement d'interventions prioritaires contribuant au développement du capital humain et à l'amélioration des résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Activités essentielles

Activité 3: Conduire des activités intégrées de renforcement de la résilience au profit des communautés ciblées et apporter un soutien au Gouvernement aux fins de la gestion des risques ayant trait au climat, à l'économie et aux conflits et de la consolidation des filières alimentaires

66. En collaboration avec les communautés, le PAM définira et adoptera des mécanismes de renforcement des systèmes alimentaires et de la résilience aux chocs et aux facteurs de perturbation, en s'appuyant sur une planification participative communautaire. Les activités axées sur l'assistance alimentaire pour la création d'actifs porteront notamment sur la mise en place d'une infrastructure pour la petite agriculture et la remise en état des écosystèmes dégradés. Le pouvoir de négociation collective des petits exploitants sera renforcé, grâce aux travaux menés avec les coopératives de producteurs et aux liens établis avec le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale et d'autres interventions à

dimension nutritionnelle, avec l'appui d'outils numériques reproductibles à plus grande échelle qui seront mis au service de la création de liens durables avec les marchés et de l'analyse des marchés. Le rôle des femmes tout au long des filières sera renforcé, et des interventions à dimension nutritionnelle ciblées et complémentaires, telles que des actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, seront menées pour promouvoir l'évolution positive des comportements alimentaires et nutritionnels et remettre en cause les normes et préjugés discriminatoires envers les femmes.

67. Le PAM aidera le Gouvernement à mettre en place un système d'alerte rapide multi-aléas et à créer et à déployer des services d'information climatique sur mesure sur le "dernier kilomètre", qui viendront en aide aux petits exploitants et étayeront la préparation aux situations d'urgence et l'établissement d'une protection sociale adaptative et réactive face aux chocs.
68. Le PAM continuera de travailler dans la Région autonome Bangsamoro en Mindanao musulmane pour faciliter la réalisation des objectifs régionaux prioritaires en matière de développement et promouvoir une sécurité alimentaire durable, au moyen d'actions axées sur l'assistance technique et le plaidoyer, le renforcement des capacités, la coordination, ainsi que les partenariats, dans le cadre de la mise en œuvre du plan du Bangsamoro pour la sécurité alimentaire et la nutrition et de la feuille de route sur la sécurité alimentaire.
69. Le PAM continuera également de participer aux initiatives communes des Nations Unies visant à renforcer la résilience des communautés touchées par un conflit ou les changements climatiques, notamment dans la Région autonome Bangsamoro en Mindanao musulmane, en privilégiant les initiatives définies par les communautés, qui améliorent les moyens d'existence et la sécurité alimentaire, promeuvent la cohésion sociale et génèrent des changements mesurables et éprouvés. Ce faisant, le PAM s'engagera à faire entendre la voix des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés dans les initiatives de consolidation de la paix et de renforcement de la résilience.

Activité 4: Renforcer le système public de protection sociale, en fournissant une assistance alimentaire et nutritionnelle intégrée aux communautés vulnérables, au moyen d'approches inclusives tenant compte des risques de conflit

70. Mettant à profit sa présence sur le terrain et ses capacités analytiques, le PAM renforcera le système de protection sociale en améliorant le ciblage des bénéficiaires des transferts, en veillant à ce que les transferts aient un caractère approprié et en accroissant la qualité du système. Il confortera la capacité des acteurs nationaux et infranationaux à intégrer les dimensions liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans un système de protection sociale inclusif et adaptatif, tenant compte des risques de conflit. Le PAM proposera ses compétences spécialisées en matière de conception et de mise en œuvre des programmes ainsi que de production de données factuelles, en particulier pour le programme d'alimentation scolaire et d'autres programmes à dimension nutritionnelle, notamment en appuyant les actions visant à faire évoluer la société et les comportements et l'enrichissement du riz.

71. Le PAM aidera le Gouvernement à honorer ses engagements envers la Coalition mondiale pour les repas scolaires et à mettre en application la loi n° 11037²⁹ relative à l'accélération des effets transformateurs de l'alimentation scolaire sur les acquis d'apprentissage et la nutrition des enfants, et sur les systèmes alimentaires locaux. Le PAM mettra au point une stratégie de plaidoyer et d'assistance technique pour aider le Gouvernement à consolider et à étendre la couverture du programme national d'alimentation scolaire et à promouvoir l'alimentation scolaire utilisant la production locale. Le PAM travaillera aux côtés des administrations nationales et locales pour corriger les lacunes dans les capacités institutionnelles, la mise en œuvre et la coordination aux niveaux national et local. Il apportera au Gouvernement un appui technique et des données factuelles afin d'étayer la prise de décision et l'examen des politiques sur l'universalisation du programme d'alimentation scolaire. Il fournira notamment des données sur le rapport coût-efficacité et les avantages multisectoriels potentiels de l'alimentation scolaire, des scénarios chiffrés, une stratégie de financement durable et des informations militant pour le cantonnement des crédits budgétaires nationaux affectés à l'alimentation scolaire. Le PAM travaillera aux côtés du Gouvernement afin que l'appui fourni dans le cadre de l'initiative de financement durable de la Coalition mondiale pour les repas scolaires et du Consortium de recherche sur la santé et la nutrition en milieu scolaire soit mis à profit pour guider ces interventions.
72. En collaboration avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes, le PAM produira des données factuelles pour étayer la formulation des politiques visant à promouvoir l'intégration des interventions spécifiquement consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition aux initiatives de développement du capital humain fondées sur la protection sociale.

Partenariats

73. Le PAM travaillera en partenariat avec d'autres entités des Nations Unies, dont le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), des institutions financières internationales, dont la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale, ainsi que le secteur privé dans les domaines de la protection sociale, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et de la transformation des conflits. Ce travail s'inscrit dans le droit fil de la stratégie de partenariat du Plan-cadre de coopération, qui facilitera la mise en place d'initiatives interinstitutions. Le PAM travaillera au renforcement du programme national d'alimentation scolaire, en collaboration avec des entités publiques, telles que le Bureau des services d'accompagnement de l'apprenant (Division de la santé scolaire du Ministère de l'éducation), les ministères chargés des affaires sociales et du développement, des finances et de l'agriculture, ainsi que d'autres organismes faisant la promotion de l'alimentation scolaire.
74. Le PAM encouragera la mise en place d'initiatives de coopération technique Sud-Sud avec les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et d'autres pays. Il soutiendra la participation du Gouvernement à l'initiative d'échange entre pairs de la Coalition pour les repas scolaires dans la région, ainsi qu'à la mutualisation des bonnes pratiques et à la capitalisation des enseignements sur l'alimentation scolaire.

²⁹ Gouvernement philippin. 2018. [Loi n° 11037 de la République des Philippines](#) (en anglais).

Hypothèses

75. La réalisation de cet effet direct repose sur les hypothèses suivantes:
- le Gouvernement augmente les dépenses destinées à la protection sociale, notamment à l'alimentation scolaire;
 - les engagements politiques nationaux en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition sont maintenus;
 - un transfert de ressources est opéré au profit des administrations locales pour assurer le renforcement des capacités requises.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

76. Le PAM appuiera le renforcement des capacités institutionnelles et l'appropriation selon des approches multiples, comprenant entre autres l'appui à la mise en œuvre, les modèles de démonstration et l'exploitation des partenariats existants pour produire des résultats intégrés et durables, en s'appuyant sur des projets pilotes de démonstration coconstruits, la production de données factuelles et la prise en compte de ces questions au niveau des politiques.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: Le Gouvernement et les partenaires aux Philippines bénéficient, à la demande, des services du PAM pour amplifier leurs interventions

77. Cet effet direct vise à éliminer les goulots d'étranglement qui font obstacle à la réalisation, dans les délais prévus, des engagements du Gouvernement en faveur du développement à long terme du pays, notamment ceux induits par les retards dans les achats de biens et services.

Effet direct stratégique du PAM

78. L'effet direct 3 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 5 du PAM (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Domaine d'action privilégié

79. L'effet direct 3 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

Harmonisation avec les priorités nationales

80. L'effet direct 3 du PSP s'inscrit dans la droite ligne de la priorité du plan de développement des Philippines relative à la rationalisation et à l'efficacité des processus d'achat du Gouvernement et à la mise en œuvre de la loi sur la réforme des achats dans le secteur public.
81. L'effet direct 3 s'inscrit en cohérence avec l'effet 1 du Plan-cadre de coopération (D'ici à 2028, toutes les personnes, en particulier celles risquant d'être laissées de côté, sont plus résilientes face aux risques économiques ou climatiques, aux risques de catastrophe et aux risques de santé publique, grâce à un accès et à un recours accru à des services sociaux de qualité, à la protection sociale et à un habitat sain, sur un pied d'égalité et compte tenu de la situation des femmes et des hommes, ainsi que grâce à une gouvernance améliorée et à la paix).

Produits escomptés

82. Le produit suivant contribuera à la réalisation de l'effet direct 3 du PSP:
- Produit 5.1: Le Gouvernement et les partenaires bénéficient à la demande de services techniques et en lien avec les chaînes d'approvisionnement, axés sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Activités essentielles

Activité 5: Fournir au Gouvernement et à d'autres partenaires des services à la demande en vue de l'amélioration des actions de développement, notamment pour ce qui concerne la sécurité alimentaire, la nutrition et les chaînes d'approvisionnement

83. Le PAM fournira des services à la demande au Gouvernement et aux partenaires, en mettant à profit ses avantages relatifs et ses compétences institutionnelles. Il pourra participer à l'achat de biens et services, faciliter le transport, l'entreposage et le magasinage pour éliminer les goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement, et proposer des services de versement des prestations sociales ainsi que de ciblage des bénéficiaires et de gestion des identités.

Partenariats

84. En proposant ses services à la demande, le PAM resserrera sa collaboration avec les institutions qui font appel à lui, telles que les organismes publics et d'autres partenaires.

Hypothèses

85. Il est supposé que le Gouvernement et les partenaires continueront de solliciter les services du PAM pendant toute la durée de mise en œuvre du PSP.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

86. Les services prévus au titre de cet effet direct du PSP seront fournis à la demande des partenaires. Aucun transfert aux autorités nationales n'est attendu.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

87. Le PAM fournira aux bénéficiaires une assistance alimentaire en nature ou sous forme de transferts de type monétaire dans le cadre des activités 1, 3 et 4 (annexe II), au titre des interventions d'urgence et des autres mesures visant les ménages vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, en utilisant dans tous les cas possibles des mécanismes de ciblage pour la protection sociale. Les transferts de type monétaire seront complétés par des actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, en vue de l'adoption d'habitudes alimentaires saines et nutritives.

88. Dans le cadre de l'activité 1, le PAM ciblera jusqu'à 725 000 bénéficiaires au titre de l'assistance alimentaire générale, de l'assistance alimentaire pour la création d'actifs en situation d'urgence et des mesures d'anticipation.

89. Une grande partie du portefeuille du PSP vise la création de solutions durables propres à promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, grâce au renforcement de l'inclusivité et de l'équité des systèmes publics. Ainsi, le nombre de bénéficiaires indirects sera particulièrement élevé. Grâce au renforcement des capacités des pouvoirs publics, près de 4,9 millions de personnes bénéficieront d'une capacité renforcée en matière de préparation aux situations d'urgence dans le cadre de l'activité 2.

90. Le PAM collaborera étroitement avec le Gouvernement à l'amélioration du ciblage des bénéficiaires pour le système de protection sociale en place.

91. Le nombre de bénéficiaires directs visés par le PAM au titre de l'effet direct 2 du PSP devrait rester stable tout au long de la période de mise en œuvre du PSP, dans la mesure où cet effet est axé sur l'adaptation et le renforcement de la résilience. Le nombre de bénéficiaires visés au titre de l'effet direct 1 du PSP devrait varier en fonction de la survenance effective des chocs (les projections présentées dans l'annexe II se fondent sur la fréquence des chocs au cours de la dernière décennie).

92. Dans le cadre de l'activité 3, en plus des 245 000 bénéficiaires qui profiteront directement des programmes d'assistance alimentaire pour la création d'actifs, des services d'appui pour l'accès aux marchés et des services climatiques sur le "dernier kilomètre", 90 000 personnes bénéficieront des infrastructures communautaires créées ou remises en état, tandis que le PAM apportera son soutien à 2,1 millions de petits exploitants agricoles et membres de leurs familles en les mettant en relation avec les programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale et d'autres programmes de protection sociale, qui leur ouvriront l'accès à des marchés durables.
93. Dans le cadre de l'activité 4, jusqu'à 27 millions de bénéficiaires indirects devraient profiter du soutien apporté en amont aux divers programmes publics de protection sociale, tandis que le PAM ciblera 13 000 enfants scolarisés dans le cadre de la mise à l'essai du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, avant que le Gouvernement ne le déploie à l'échelle du pays.
94. Le PAM collaborera avec les communautés afin de s'assurer que le ciblage est inclusif, fondé sur les besoins et contextualisé, tout en mettant l'accent sur la transparence et la responsabilité et en suivant les directives mondiales du PAM relatives au ciblage et à l'établissement des priorités.
95. Concernant les activités axées sur les interventions d'urgence (effet direct 1 du PSP), le PAM appliquera une approche globale afin de faciliter la fourniture rapide d'une assistance aux personnes et communautés touchées dans les zones ciblées. Il adoptera ensuite une démarche de ciblage dans le cadre de laquelle il recherchera les personnes présentant le "meilleur profil d'admissibilité", sur la base des résultats des évaluations et des consultations menées avec les communautés, les pouvoirs publics et les partenaires. À ce titre, les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des bénéficiaires potentiels seront analysées dans le but de mettre clairement en évidence l'intersectionnalité des facteurs de vulnérabilité liés au sexe, à l'âge, au handicap et autres. Des séances de sensibilisation seront organisées au niveau communautaire pour expliquer les critères de ciblage, le processus de sélection des bénéficiaires et les prestations auxquelles ils ont droit, de sorte que tous les membres des communautés bénéficient du même accès à l'information. Les mécanismes de protection et de responsabilité à l'égard des populations touchées permettront de cibler en toute sécurité les groupes marginalisés, dont les femmes, les filles et les personnes handicapées.

4.2 Transferts

96. Le PSP prévoit plusieurs modalités de transfert, dont les transferts de type monétaire, les transferts en nature, le renforcement des capacités et l'offre de services, de sorte que le PAM disposera d'une marge de manœuvre pour choisir la modalité la plus adaptée en fonction des circonstances.
97. Des procédures opératoires normalisées régiront la distribution, la comptabilisation et le suivi des transferts. La valeur des transferts sera fonction de l'objectif fixé pour chaque activité, fera l'objet d'un examen périodique au regard du coût d'un panier de dépenses minimum et des conclusions d'une analyse du déficit vivrier (établis par le groupe de travail national interinstitutions sur l'assistance monétaire), et sera alignée sur celle des transferts publics. Le PAM renforcera l'infrastructure qu'il emploie pour assurer les transferts de type monétaire, notamment en faisant davantage appel aux prestataires de services financiers.
98. Les transferts de produits alimentaires en nature s'effectueront sur la base des besoins journaliers et des préférences alimentaires, tout en répondant aux besoins nutritionnels des ménages en temps de crise et en prévenant la malnutrition. Les transferts en nature seront remplacés par des transferts de type monétaire dès lors que ces derniers constituent, d'après les évaluations, la modalité la plus efficace, appropriée et faisable et qu'une infrastructure appropriée est disponible.

99. Le renforcement des capacités au niveau institutionnel sera assuré au moyen d'interventions variées, telles que la formation, l'examen et la formulation de politiques, la diffusion de directives opérationnelles, l'assistance technique, y compris par des solutions numériques, le suivi conjoint et la production de données factuelles.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

100. En 2023, le bureau de pays a entrepris un exercice de planification stratégique de ses effectifs afin de faire correspondre les compétences de son personnel avec les capacités requises pour mettre en œuvre le PSP. Parmi les résultats de l'exercice figure l'augmentation du nombre de hauts responsables, notamment dans la catégorie du personnel recruté sur le plan national, afin de garantir la disponibilité de compétences techniques et de gestion adaptées au contexte local pour la conduite des activités prévues dans le PSP. Le PAM renforcera sa présence sur le terrain pour faciliter sa collaboration avec le Gouvernement et les partenaires au niveau infranational.

4.4 Partenariats

101. L'accord-cadre conclu entre le PAM et le Ministère des affaires étrangères jettent les bases juridiques et opérationnelles de la conduite des opérations. À l'instar d'autres entités des Nations Unies, le PAM dispose d'un partenariat stratégique avec l'autorité nationale chargée du développement économique et d'un mémorandum d'accord avec le Ministère des affaires sociales et du développement, qui est le principal interlocuteur gouvernemental pour la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, ainsi que pour les programmes de protection sociale. Le PAM renforcera ses partenariats avec d'autres ministères compétents et collectivités locales concernées, en vue d'appuyer la mise en œuvre et la coordination accrue des programmes. Dans la Région autonome Bangsamoro en Mindanao musulmane, le PAM continuera de travailler avec les différents ministères par l'intermédiaire de son équipe spéciale sur la sécurité alimentaire. Il continuera de faire appel au savoir-faire des acteurs nationaux et travaillera en partenariat avec eux aux fins de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la transposition à plus grande échelle de projets, de programmes et d'activités au titre du présent PSP.
102. Le PAM consolidera sa collaboration avec les partenaires humanitaires et de développement, les organisations non gouvernementales nationales et internationales et les institutions financières internationales, les instituts universitaires et les forums régionaux et mondiaux. Dans le cadre de sa collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, notamment la FAO, le FIDA, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé, l'OIM, l'Organisation internationale du Travail et le PNUD, le PAM entreprendra de mettre en place une programmation conjointe et des actions communes de plaidoyer en faveur des politiques, tout en s'appuyant sur une programmation cohérente et des outils et analyses communs pour promouvoir l'inclusion et la protection des populations touchées. Le PAM continuera d'assurer la gouvernance du réseau d'entreprises du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Mouvement SUN) et promouvra la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour les solutions faisables et adaptées au contexte local.
103. En collaboration avec des organismes œuvrant à la défense des droits des femmes, des personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés, le PAM promouvra la conduite d'initiatives destinées à garantir l'inclusion des groupes vulnérables, conformément au principe "Ne laisser personne de côté" inscrit dans le Plan-cadre de coopération.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

104. Le PAM adoptera une stratégie de suivi et d'évaluation centrée sur l'humain et tenant compte de la problématique femmes-hommes, de l'âge et de la question de la protection, afin d'orienter la collecte régulière de données, et assurera un suivi conformément au cadre de suivi des résultats institutionnels. En complément de la collecte, de l'analyse et de la présentation de données primaires normalisées, tirées d'évaluations initiales, à mi-parcours et finales, des enquêtes qualitatives, des travaux de recherche et des analyses seront menés pour renforcer la production de données factuelles.
105. Des analyses périodiques seront effectuées pour cerner les facteurs socioéconomiques et culturels et ceux liés à la problématique femmes-hommes qui entravent l'accès au système et aux services de protection sociale, le but étant que les résultats éclairent la conception des programmes et les stratégies d'inclusion.
106. Le PAM ciblera les femmes, les jeunes et les personnes et communautés les plus marginalisées et coopérera avec des individus, des communautés et des organisations de la société civile locales, dont des organisations de personnes handicapées et des organismes de défense des droits des femmes, afin de faciliter la collaboration avec les groupes marginalisés et d'établir une stratégie globale garantissant un accès équitable et inclusif au système de protection sociale.
107. Le PAM utilisera son outil pilote de mesure des indicateurs de risque et de coopération centré sur l'humain (PRIME) pour étayer l'élaboration de programmes tenant compte des risques de conflit et les contributions à la cohésion sociale; le cadre PRIME servira à générer des indicateurs en vue du recueil des données opérationnelles nécessaires au suivi des contributions positives à la paix et à leur promotion par le biais de mesures incitatives.
108. Le cadre du PAM pour le renforcement des capacités des pays orientera la conception, la mise en œuvre et la mesure des interventions de renforcement des capacités menées dans le cadre du présent PSP, l'accent étant mis sur la transition et le transfert progressif des activités aux homologues nationaux.
109. En cas de situation d'urgence dépassant la capacité de suivi disponible en interne, il sera fait appel à des tiers pour assurer le suivi. Dans un tel cas de figure, le PAM veillera à ce que les prestataires de services respectent les normes et principes déontologiques relatifs aux travaux de recherche et à la collecte de données. Pour le suivi et l'évaluation, les consultations en face à face constitueront le principal moyen de recueil de l'information.
110. Conformément à la stratégie de coopération communautaire du PAM en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées (2021-2026), des efforts supplémentaires seront entrepris pour accroître la fonctionnalité des mécanismes communautaires de remontée de l'information déjà en place, tout en promouvant des approches plus larges et plus inclusives de mobilisation communautaire.
111. Un examen à mi-parcours et une évaluation décentralisée seront menés en 2026, suivis d'une évaluation finale du PSP en 2027, ainsi que le prévoient les directives institutionnelles du PAM.
112. Le PAM organisera des examens spéciaux et des exercices de collecte de données qualitatives, dont une étude axée sur le principe "Ne laisser personne de côté", afin d'étayer la formulation et la mise en œuvre des politiques et des programmes nationaux. Le PAM assurera à titre pilote le suivi des nouvelles initiatives, en particulier celles qui interagissent avec les initiatives de consolidation de la paix et de promotion de la cohésion sociale, ainsi que celles visant la sécurité alimentaire et la nutrition.

5.2 Gestion des risques

113. Le registre des risques du bureau de pays précise les risques en présence et les mesures d'atténuation correspondantes. Pour le présent PSP, les risques et méthodes d'atténuation ci-après ont été retenus.

Risques stratégiques

114. Trois risques stratégiques pourraient déstabiliser l'économie et aggraver l'insécurité alimentaire et nutritionnelle: les effets prolongés de la crise des produits alimentaires, des carburants et des engrais; les effets d'El Niño; les effets d'un séisme de grande intensité, notamment dans la Région de la capitale nationale. Le PAM assurera un suivi régulier des indicateurs clés et plaidera au besoin pour la mise en place d'une action et d'une préparation concertées, reposant sur des plans d'intervention en cas d'urgence, notamment en prévision d'un déplacement de populations face à des violences ou à des catastrophes naturelles. En 2025, la Région autonome Bangsamoro en Mindanao musulmane tiendra ses premières élections législatives depuis la signature de l'accord de paix, ce qui pourrait avoir une incidence sur les opérations du PAM dans la zone.

Risques opérationnels

115. Les Philippines sont un pays très exposé aux catastrophes, à tel point que toute intervention d'urgence de grande ampleur dans le pays pourrait mettre sous haute tension la capacité opérationnelle du PAM, ce qui entraînerait des retards dans la mise en œuvre des interventions visant les conditions de vie des populations ("Changer la vie"). Pour atténuer ce risque, le plan de continuité des opérations et le registre des risques du bureau de pays seront périodiquement mis à jour et un fichier d'agents mobilisables pour des interventions rapides d'urgence sera créé. Le bureau de pays apportera également les ressources humaines manquantes en faisant appel au programme institutionnel de partenariat de réserve. Une analyse communautaire des risques en matière de protection sera menée selon une approche consultative afin d'étudier les risques liés aux inégalités femmes-hommes et à la protection et d'étayer le choix des mesures d'atténuation. Un plan d'action pour la participation des communautés et un plan de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles seront mis en place pour orienter l'établissement de mesures appropriées.

Risques fiduciaires

116. Les directives relatives aux transferts de type monétaire ont été mises à jour et prévoient des mesures d'assurance renforcée, un suivi post-distribution amélioré et l'application d'autres mécanismes. Pour accompagner cette mise à jour, des investissements continus seront consentis en faveur du renforcement des capacités du personnel, afin de garantir la diligence requise et de réduire dans toute la mesure possible les risques de fraude.

Risques financiers

117. Les perspectives macroéconomiques aux Philippines sont pour l'essentiel stables. Le suivi des indicateurs économiques permettra d'évaluer l'inflation mondiale et les marchés, ainsi que tout effet que cela pourrait avoir sur les crédits budgétaires destinés aux affaires sociales et sanitaires.

5.3 Garanties sociales et environnementales

118. Conformément au cadre du PAM pour la durabilité environnementale et sociale, ainsi qu'aux consultations menées avec les parties prenantes, les activités seront examinées afin de déterminer si elles sont susceptibles de produire des effets néfastes sur le plan environnemental et social, et des mesures d'atténuation appropriées seront prises en conséquence. Des approches axées sur la mise en œuvre de garanties sociales seront prévues à toutes les étapes du cycle de projet. Des garanties environnementales et sociales seront intégrées, notamment pour les interventions portant sur l'assistance alimentaire pour la création d'actifs. Parmi les mesures d'atténuation prévues, citons la mise en place d'un système de gestion environnementale couvrant divers secteurs, tels que l'utilisation durable de l'énergie, la gestion des déchets et de l'eau et les pratiques d'achat durables.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

119. L'effet direct 1 du PSP représente 51 pour cent du budget total; le budget restant sera utilisé pour appuyer le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale et d'autres programmes de protection sociale à dimension nutritionnelle et réactifs face aux chocs; gérer les risques liés au climat; renforcer la sécurité alimentaire; créer des liens avec les marchés; accentuer l'adaptation aux changements climatiques; soutenir la cohésion sociale et les efforts de consolidation de la paix, tout en laissant au PAM les moyens nécessaires pour répondre aux demandes de services du Gouvernement et des partenaires de développement, selon le principe du recouvrement intégral des coûts.

120. Les activités consacrées à l'égalité femmes-hommes et à l'autonomisation des femmes représentent 23 pour cent du budget alloué au renforcement des capacités et 6 pour cent du budget total.

BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)							
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	2024	2025	2026	2027	2028	Total
1	1	9 419 501	8 517 205	8 544 276	8 175 693	8 304 369	42 961 044
	2	5 421 079	5 874 698	4 810 859	4 846 226	4 299 107	25 251 968
2	3	7 195 088	9 357 322	8 026 078	7 756 216	5 464 240	37 798 944
	4	4 428 216	5 727 989	5 634 474	3 649 751	3 266 219	22 706 649
3	5	58 549	397 995	400 850	606 401	1 010 670	2 474 465
Total		26 522 432	29 875 208	27 416 537	25 034 287	22 344 606	131 193 069

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

121. Le PAM élaborera une stratégie de partenariat, prévoyant notamment la mobilisation de fonds auprès de donateurs traditionnels et du secteur privé et la possibilité de lever des fonds auprès du Gouvernement et d'institutions financières internationales. Le Plan-cadre de coopération constitue le principal outil pour assurer une mobilisation conjointe de ressources avec d'autres entités des Nations Unies et parties prenantes.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LES PHILIPPINES (2024-2028)

ODD 2: Faim zéro

Cible 1 de l'ODD: Accès à l'alimentation

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les communautés exposées aux chocs et aux facteurs de perturbation aux Philippines sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et leurs autres besoins essentiels, en s'appuyant aux niveaux national et local sur des capacités inclusives et équitables en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise

Effet direct stratégique 1 du PAM: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Le nombre et l'ampleur des catastrophes aux Philippines sont tels que les institutions peuvent ne pas être en mesure d'y faire face. La détermination du Gouvernement demeure sans faille et des progrès sont accomplis sur la voie de la paix et de la stabilité, ce qui contribue de manière décisive au renforcement des capacités locales et nationales en matière de préparation et d'intervention en cas de crise.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de personnes couvertes (bénéficiaires indirects du PAM) par les systèmes ou programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a apporté un appui technique

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire d'urgence à dimension nutritionnelle et remettre en état les actifs, de façon directe ou par le biais des programmes publics de protection sociale et de l'action des partenaires, et assurer des services appropriés en lien avec les chaînes d'approvisionnement et les télécommunications d'urgence au profit des communautés touchées par une crise (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

1.1. Les communautés touchées par des chocs climatiques ou autres bénéficient d'une assistance alimentaire d'urgence à dimension nutritionnelle, de la remise en état d'actifs et d'autres services, notamment des services en lien avec les chaînes d'approvisionnement et les télécommunications d'urgence, répondant à leurs besoins essentiels (niveau 1) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1. Les communautés touchées par des chocs climatiques ou autres bénéficient d'une assistance alimentaire d'urgence à dimension nutritionnelle, de la remise en état d'actifs et d'autres services, notamment des services en lien avec les chaînes d'approvisionnement et les télécommunications d'urgence, répondant à leurs besoins essentiels (niveau 1) (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1. Les communautés touchées par des chocs climatiques ou autres bénéficient d'une assistance alimentaire d'urgence à dimension nutritionnelle, de la remise en état d'actifs et d'autres services, notamment des services en lien avec les chaînes d'approvisionnement et les télécommunications d'urgence, répondant à leurs besoins essentiels (niveau 1) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1. Les communautés touchées par des chocs climatiques ou autres bénéficient d'une assistance alimentaire d'urgence à dimension nutritionnelle, de la remise en état d'actifs et d'autres services, notamment des services en lien avec les chaînes d'approvisionnement et les télécommunications d'urgence, répondant à leurs besoins essentiels (niveau 1) (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1. Les communautés touchées par des chocs climatiques ou autres bénéficient d'une assistance alimentaire d'urgence à dimension nutritionnelle, de la remise en état d'actifs et d'autres services, notamment des services en lien avec les chaînes d'approvisionnement et les télécommunications d'urgence, répondant à leurs besoins essentiels (niveau 1) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1. Les communautés touchées par des chocs climatiques ou autres bénéficient d'une assistance alimentaire d'urgence à dimension nutritionnelle, de la remise en état d'actifs et d'autres services, notamment des services en lien avec les chaînes d'approvisionnement et les télécommunications d'urgence, répondant à leurs besoins essentiels (niveau 1) (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1. Les communautés touchées par des chocs climatiques ou autres bénéficient d'une assistance alimentaire d'urgence à dimension nutritionnelle, de la remise en état d'actifs et d'autres services, notamment des services en lien avec les chaînes d'approvisionnement et les télécommunications d'urgence, répondant à leurs besoins essentiels (niveau 1) (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2. Renforcer et étoffer les capacités de préparation aux situations d'urgence du Gouvernement et des partenaires, ainsi que les chaînes d'approvisionnement et les télécommunications d'urgence appropriées (1.1: Préparation aux situations d'urgence)

2.1. Les communautés touchées par des chocs climatiques ou autres recueillent les fruits du renforcement des capacités des pouvoirs publics et des partenaires aux niveaux national et local en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, notamment pour ce qui est de la protection sociale réactive face aux chocs et de la prise en charge de la malnutrition aiguë (niveau 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2.1. Les communautés touchées par des chocs climatiques ou autres recueillent les fruits du renforcement des capacités des pouvoirs publics et des partenaires aux niveaux national et local en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, notamment pour ce qui est de la protection sociale réactive face aux chocs et de la prise en charge de la malnutrition aiguë (niveau 3) (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Cible 4 de l'ODD: Systèmes alimentaires durables

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les communautés vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aux Philippines sont plus résilientes et peuvent mieux gérer les risques qui menacent les gains en capital humain et les systèmes alimentaires, selon une approche inclusive et équitable

Effet direct stratégique 3 du PAM: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Les dépenses destinées à la protection sociale et les engagements en faveur de l'alimentation scolaire connaissent un accroissement considérable. Les engagements politiques nationaux en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition sont maintenus. La décentralisation s'accompagne d'un transfert de ressources, conformément aux règles convenues et en fonction des capacités disponibles à l'échelon local.

Indicateurs d'effet direct

Évolution annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Pourcentage moyen de pertes après récolte des petits exploitants agricoles pendant l'étape du stockage

Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques

Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques

Score des services climatologiques

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Taux d'obtention de diplôme

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Nombre de personnes couvertes (bénéficiaires indirects du PAM) par les systèmes ou programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a apporté un appui technique

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés vendant leur production par l'intermédiaire de regroupements de producteurs appuyés par le PAM

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Taux de poursuite des études (par niveau)

Valeur des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

3. Conduire des activités intégrées de renforcement de la résilience au profit des communautés ciblées et apporter un soutien au Gouvernement aux fins de la gestion des risques ayant trait au climat, à l'économie et aux conflits et de la consolidation des filières alimentaires (1.9: Mesures de protection contre les chocs climatiques)

3.1. Les groupes vulnérables face aux chocs et aux facteurs de perturbation, dont les petits exploitants agricoles et les jeunes, recueillent les fruits d'activités adaptées au climat, inclusives, tenant compte des risques de conflit et de la problématique femmes-hommes et intégrées, qui favorisent la résilience des infrastructures, la création de moyens d'existence et la cohésion sociale (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.1. Les groupes vulnérables face aux chocs et aux facteurs de perturbation, dont les petits exploitants agricoles et les jeunes, recueillent les fruits d'activités adaptées au climat, inclusives, tenant compte des risques de conflit et de la problématique femmes-hommes et intégrées, qui favorisent la résilience des infrastructures, la création de moyens d'existence et la cohésion sociale (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.1. Les groupes vulnérables face aux chocs et aux facteurs de perturbation, dont les petits exploitants agricoles et les jeunes, recueillent les fruits d'activités adaptées au climat, inclusives, tenant compte des risques de conflit et de la problématique femmes-hommes et intégrées, qui favorisent la résilience des infrastructures, la création de moyens d'existence et la cohésion sociale (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.1. Les groupes vulnérables face aux chocs et aux facteurs de perturbation, dont les petits exploitants agricoles et les jeunes, recueillent les fruits d'activités adaptées au climat, inclusives, tenant compte des risques de conflit et de la problématique femmes-hommes et intégrées, qui favorisent la résilience des infrastructures, la création de moyens d'existence et la cohésion sociale (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.1. Les groupes vulnérables face aux chocs et aux facteurs de perturbation, dont les petits exploitants agricoles et les jeunes, recueillent les fruits d'activités adaptées au climat, inclusives, tenant compte des risques de conflit et de la problématique femmes-hommes et intégrées, qui favorisent la résilience des infrastructures, la création de moyens d'existence et la cohésion sociale (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.1. Les groupes vulnérables face aux chocs et aux facteurs de perturbation, dont les petits exploitants agricoles et les jeunes, recueillent les fruits d'activités adaptées au climat, inclusives, tenant compte des risques de conflit et de la problématique femmes-hommes et intégrées, qui favorisent la résilience des infrastructures, la création de moyens d'existence et la cohésion sociale (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.2. Les petits exploitants agricoles vulnérables face à l'insécurité alimentaire, aux chocs et aux facteurs de perturbation bénéficient de l'amélioration des pratiques et des infrastructures en matière de gestion après récolte et des liens établis avec des filières alimentaires rentables (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

3.2. Les petits exploitants agricoles vulnérables face à l'insécurité alimentaire, aux chocs et aux facteurs de perturbation bénéficient de l'amélioration des pratiques et des infrastructures en matière de gestion après récolte et des liens établis avec des filières alimentaires rentables (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

3.2. Les petits exploitants agricoles vulnérables face à l'insécurité alimentaire, aux chocs et aux facteurs de perturbation bénéficient de l'amélioration des pratiques et des infrastructures en matière de gestion après récolte et des liens établis avec des filières alimentaires rentables (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

3.2. Les petits exploitants agricoles vulnérables face à l'insécurité alimentaire, aux chocs et aux facteurs de perturbation bénéficient de l'amélioration des pratiques et des infrastructures en matière de gestion après récolte et des liens établis avec des filières alimentaires rentables (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

3.2. Les petits exploitants agricoles vulnérables face à l'insécurité alimentaire, aux chocs et aux facteurs de perturbation bénéficient de l'amélioration des pratiques et des infrastructures en matière de gestion après récolte et des liens établis avec des filières alimentaires rentables (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

3.3. Les communautés vulnérables face aux chocs climatiques tirent profit de l'amélioration des services et des activités proposés dans le domaine du climat, qui leur permettent de renforcer leurs capacités en matière de gestion et de réduction des risques d'origine climatique menaçant la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que d'adaptation aux changements climatiques (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

3.3. Les communautés vulnérables face aux chocs climatiques tirent profit de l'amélioration des services et des activités proposés dans le domaine du climat, qui leur permettent de renforcer leurs capacités en matière de gestion et de réduction des risques d'origine climatique menaçant la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que d'adaptation aux changements climatiques (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

3.3. Les communautés vulnérables face aux chocs climatiques tirent profit de l'amélioration des services et des activités proposés dans le domaine du climat, qui leur permettent de renforcer leurs capacités en matière de gestion et de réduction des risques d'origine climatique menaçant la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que d'adaptation aux changements climatiques (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4. Renforcer le système public de protection sociale, en fournissant une assistance alimentaire et nutritionnelle intégrée aux communautés vulnérables, au moyen d'approches inclusives tenant compte des risques de conflit (1.10: Appui sectoriel en faveur de la protection sociale)

4.1. Les communautés vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition bénéficient d'un système de protection sociale inclusif et adaptatif, tenant compte de la nutrition, des risques de conflit et de la problématique femmes-hommes, comprenant notamment des programmes nutritionnels et des programmes en milieu scolaire participant à la consolidation de la paix et du développement (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.1. Les communautés vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition bénéficient d'un système de protection sociale inclusif et adaptatif, tenant compte de la nutrition, des risques de conflit et de la problématique femmes-hommes, comprenant notamment des programmes nutritionnels et des programmes en milieu scolaire participant à la consolidation de la paix et du développement (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.1. Les communautés vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition bénéficient d'un système de protection sociale inclusif et adaptatif, tenant compte de la nutrition, des risques de conflit et de la problématique femmes-hommes, comprenant notamment des programmes nutritionnels et des programmes en milieu scolaire participant à la consolidation de la paix et du développement (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.1. Les communautés vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition bénéficient d'un système de protection sociale inclusif et adaptatif, tenant compte de la nutrition, des risques de conflit et de la problématique femmes-hommes, comprenant notamment des programmes nutritionnels et des programmes en milieu scolaire participant à la consolidation de la paix et du développement (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.1. Les communautés vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition bénéficient d'un système de protection sociale inclusif et adaptatif, tenant compte de la nutrition, des risques de conflit et de la problématique femmes-hommes, comprenant notamment des programmes nutritionnels et des programmes en milieu scolaire participant à la consolidation de la paix et du développement (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 16 de l'ODD: Partenariats mondiaux

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: Le Gouvernement et les partenaires aux Philippines bénéficient, à la demande, des services du PAM pour amplifier leurs interventions

Effet direct stratégique 5 du PAM: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Le Gouvernement et les partenaires continuent de demander à bénéficier de certains services pendant toute la durée de mise en œuvre du plan stratégique de pays.

Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Activités et produits

5. Fournir au Gouvernement et à d'autres partenaires des services à la demande en vue de l'amélioration des actions de développement, notamment pour ce qui concerne la sécurité alimentaire, la nutrition et les chaînes d'approvisionnement (2.4: Services à la demande)

5.1. Le Gouvernement et les partenaires bénéficient à la demande de services techniques et en lien avec les chaînes d'approvisionnement, axés sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition (niveau 3) (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ODD 2: Faim zéro**CC.1. Protection****Indicateurs transversaux**

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.2. Obligation redditionnelle**Indicateurs transversaux**

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ANNEXE II

BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (2024-2028)										
Effet direct du plan stratégique de pays	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	2024	2025	2026	2027	2028	Total	
1	1.1	Assistance alimentaire pour la création d'actifs	Filles	7 360	7 360	7 360	7 360	7 360	36 800	
			Garçons	7 840	7 840	7 840	7 840	7 840	39 200	
			Femmes	12 400	12 400	12 400	12 400	12 400	62 000	
			Hommes	12 400	12 400	12 400	12 400	12 400	62 000	
			Total	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000	
		Mesures d'anticipation fondées sur les prévisions	Filles	23 000	9 200	9 200	-	-	41 400	
			Garçons	24 500	9 800	9 800	-	-	44 100	
			Femmes	38 750	15 500	15 500	-	-	69 750	
			Hommes	38 750	15 500	15 500	-	-	69 750	
			Total	125 000	50 000	50 000	-	-	225 000	
	Distribution générale de vivres	Filles	14 720	14 720	14 720	14 720	14 720	73 600		
		Garçons	15 680	15 680	15 680	15 680	15 680	78 400		
		Femmes	24 800	24 800	24 800	24 800	24 800	124 000		
		Hommes	24 800	24 800	24 800	24 800	24 800	124 000		
		Total	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	400 000		
2	3.1	Assistance alimentaire pour la création d'actifs	Filles	21 160	21 160	14 720	14 720	9 200	45 080	
			Garçons	22 540	22 540	15 680	15 680	9 800	48 020	
			Femmes	35 650	35 650	24 800	24 800	15 500	75 950	
			Hommes	35 650	35 650	24 800	24 800	15 500	75 950	
			Total	115 000	115 000	80 000	80 000	50 000	245 000	
	3.3	Actifs et pratiques agricoles adaptés au climat	Femmes	1 250	2 500	3 750	5 000	5 000	17 500	
			Hommes	1 250	2 500	3 750	5 000	5 000	17 500	
			Total	2 500	5 000	7 500	10 000	10 000	35 000	
	4.1	Prévention de la malnutrition aiguë	Filles	300	300	300	300	300	1 500	
			Garçons	300	300	300	300	300	1 500	
			Femmes	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000	
			Hommes	750	750	750	750	750	3 750	
			Total	6 350	6 350	6 350	6 350	6 350	31 750	
		Alimentation scolaire	Filles	1 452	4 840	4 840	-	-	6 292	
			Garçons	1 548	5 160	5 160	-	-	6 708	
	Total	3 000	10 000	10 000	-	-	13 000			
	Total (hors chevauchement)				351 850	286 350	253 850	196 350	166 350	1 049 750

ANNEXE III

RATION ALIMENTAIRE (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ											
	Effet direct 1 du PSP					Effet direct 2 du PSP					
	Activité 1				Activité 3		Activité 4				
Type de bénéficiaires	Tous	Tous	Tous		Tous		Filles et femmes enceintes ou allaitantes		Enfants		
Modalité	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires
Céréales et céréales en grains	-	-	-	333,33	-	-	333,33	-	-	-	100,00
Légumes secs et légumes verts	-	-	-	46,67	-	-	-	-	-	-	-
Huiles et matières grasses	-	-	-	24,59	-	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-	6,67	-	-	-	-	-	-	-
Total kcal/jour	-	-	-	1,512	-	-	900	-	-	-	-
% de kcal d'origine protéique	-	-	-	13,1	-	-	7,3	-	-	-	-
% kcal d'origine lipidique	-	-	-	26,5	-	-	1,5	-	-	-	-
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)	0,40	0,37	0,40	-	0,33	0,40	-	0,13	1,67	0,41	-
Nombre de jours d'alimentation par an	120	30	60	60	60	90	90	30	240	220	220

ANNEXE IV

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	9 014	7 932 310
Légumes secs	448	900 490
Huile et matières grasses	236	479 171
Aliments composés et mélanges	0	0
Autre	64	39 043
Total (produits alimentaires)	9 762	9 351 015
Transferts de type monétaire		30 079 109
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	9 762	39 430 123

ANNEXE V

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (en dollars)				
	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 4 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 16 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 5 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	
Transferts	48 977 757	40 575 914	2 097 145	91 650 816
Mise en œuvre	9 150 227	10 996 678	130 764	20 277 670
Coûts d'appui directs ajustés	5 921 792	5 240 171	246 556	11 408 519
Total partiel	64 049 776	56 812 764	2 474 465	123 337 004
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	4 163 235	3 692 830	-	7 856 065
Total	68 213 012	60 505 593	2 474 465	131 193 069

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
ODD	objectif de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
PDP	Plan de développement des Philippines pour 2023-2028
PIB	produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance